



Votre
SPA

de Mulhouse - Haute Alsace

Procédure pour parrainer un animal



Trouver votre futur filleul

Qu'il s'agisse de chats ou de chiens, vous avez dès à présent la possibilité d'améliorer le quotidien des animaux de notre refuge, de nous aider à couvrir une partie des frais en attendant qu'ils soient adoptés, en parrainant l'un d'entre eux. Nous vous invitons à consulter notre site internet ou à venir directement au refuge où vous pourrez profiter des renseignements fournis par nos soigneurs sur nos pensionnaires.

La procédure de parrainage

Le nombre de parrainage est illimité. A partir de 10 euros par mois vous pourrez devenir le parrain ou la marraine d'un de nos animaux. Votre prénom apparaîtra sur la fiche de votre / vos filleul(s) sur notre site internet et nous vous enverrons des nouvelles si vous le souhaitez. Vous pouvez également lui (leur) rendre visite aux heures d'ouverture du refuge.

Merci pour eux !

Nos coordonnées bancaires

Destinataire : SPA de Mulhouse Haute-Alsace
21, rue Edouard Singer
68100 Mulhouse
IBAN: FR761027 8030 2100 0205 6400 146
BIC: CMCIFR2A

Si vous optez pour un versement mensuel, il faudra mettre en place un virement permanent.

Si vous préférez un don unique vous pouvez le faire en mentionnant votre nom et prénom + le nom de l'Animal lors du versement.

Un reçu fiscal vous sera délivré en fin d'année.

Formulaire de parrainage

Les informations personnelles que vous donnez ici serviront à vous contacter. La SPA de Mulhouse s'engage à ne les communiquer à aucun tiers sous aucun prétexte.

Nom :	Prénom :
Adresse :	Code postal :
Ville :	Tel portable :
Adresse Mail :	
Nom du filleul : Chien	Chat
Somme versée mensuellement :	Don unique :
Date:	Signature :